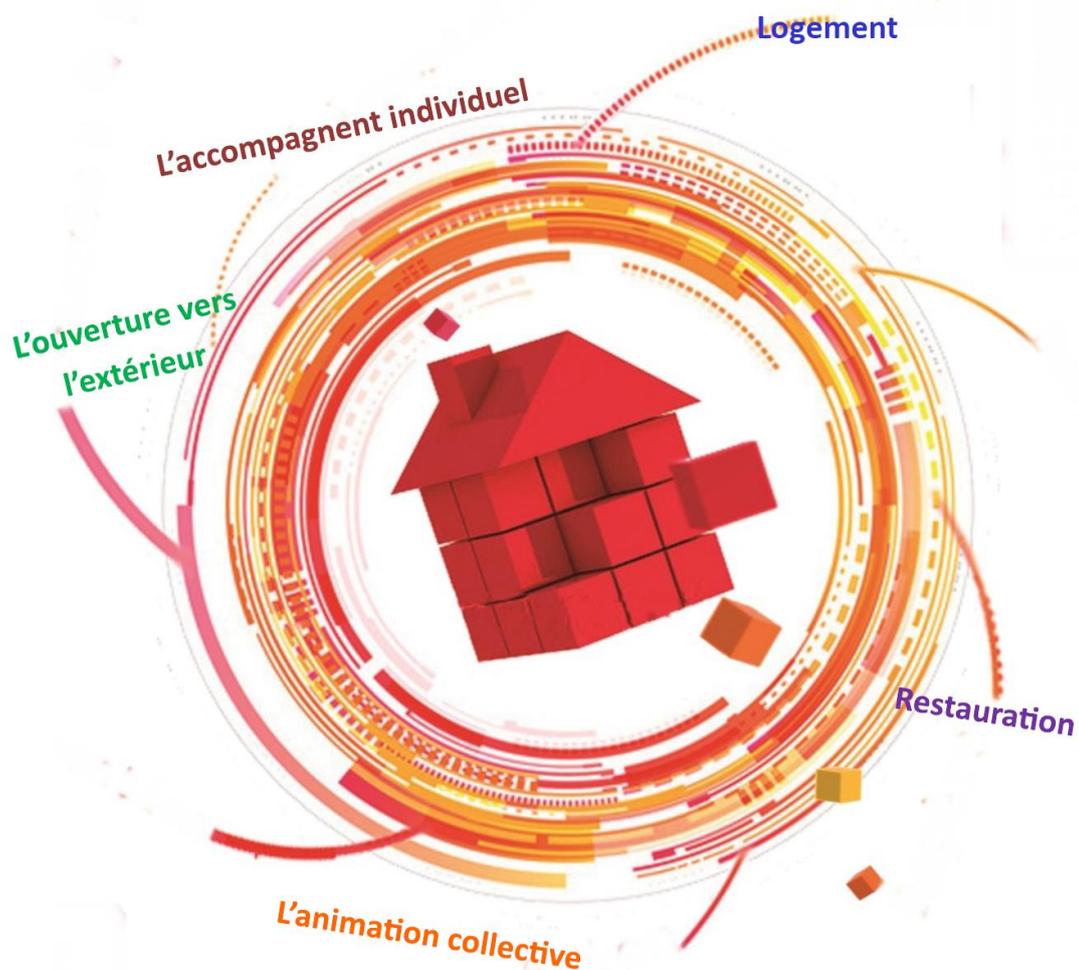


# Projet associatif 2016-2022



Version adoptée par le CA 8 décembre 2020

**ASSOCIATION « HABITAT JEUNES DU CHOLETAIS »**

5 rue de la casse - 49300 CHOLET

Tel : 02 41 71 36 36 - Fax : 02 41 62 62 22

[www.habitatjeunes-choletais.fr](http://www.habitatjeunes-choletais.fr)



Habitat Jeunes Les Pâquerettes

**« Pour que les jeunes deviennent acteurs de leur propre développement,  
Pour qu'ils puissent passer d'un état de dépendance  
à un rôle de contribution au bien commun,  
Nous affirmons notre responsabilité pédagogique. »**

**« La tolérance est inséparable de l'exigence,  
la promotion individuelle se bâtit dans l'activité collective,  
le respect fonde l'autorité, l'écoute légitime la parole... »**

**« C'est en aidant les jeunes à se construire personnellement  
que nous pouvons promouvoir leur citoyenneté  
et faire reconnaître leur droit de cité »**

Extrait de la Charte de l'UNHAJ



## Le mot du président

*Dans une société en perpétuelle mutation, « Habitat jeunes du Choletais », acteur majeur auprès de la jeunesse sur le territoire du Choletais et des Mauges depuis plus de soixante ans, s'est donné pour mission d'accompagner les jeunes dans leur processus de socialisation, de mobilité pour leur permettre de se positionner comme acteur de leur propre vie et de la société dans son ensemble.*

*C'est pour cela que nous nous engageons à accompagner les publics jeunes en situation transitoire dans tous les domaines afin qu'ils participent aux débats sur la politique de la jeunesse pour les années à venir et les encourageons à comprendre les enjeux et à « prendre parti ». Cette implication est essentielle pour la démocratie et ce d'autant plus que l'habitat est déterminant du point de vue de l'égalité et de la justice sociale. Cette ambition noble et durable mobilise l'ensemble des acteurs de l'association.*

*Pour accompagner les jeunes sur cette voie, nous devons en permanence relever de nouveaux défis :*

*Tout d'abord celui de notre propre gouvernance, constituée d'un ensemble de principes et de règles, nous permettant de fonctionner durablement conformément à nos statuts et en toute transparence vis-à-vis de notre environnement.*

*Nous visons à associer l'ensemble des parties prenantes à la vie de notre Association en inscrivant notre action dans le cadre de l'économie sociale et solidaire. Pour ce faire, nous adhérons au réseau de L'Union Nationale et Régionale pour l'Habitat des Jeunes (UNHAJ-URHAJ). Nous impliquons au fil du temps les pouvoirs publics, les collectivités locales, les autres associations et des acteurs du secteur privé.*

*Nous devons également faire face en permanence aux différentes situations qui se posent à nous, à la fois sur le plan politique, économique et social, afin d'assurer la pérennité de notre action auprès des jeunes en mobilité sur le territoire du Choletais et des Mauges*

*Les différents acteurs de notre Association (administrateurs, personnel, résidents, adhérents et partenaires) doivent toujours avoir en mémoire que notre mission est de conduire les jeunes que nous accueillons vers plus d'autonomie à la fois financière, sociale et citoyenne.*

*Roger Guillou Président*



## Le mot du directeur

*« Nous vivons dans un monde en perpétuelle évolution, accentué par la mondialisation, les différentes crises financière et économique et la révolution numérique. Les questions liées à l'environnement deviennent de plus en plus prégnantes. La baisse des financements publics nous incitent à innover dans nos pratiques.*

*La jeunesse d'aujourd'hui, baignée dans cet environnement, bouscule nos partis pris et nous contraint à une adaptation continue.*

*Pour accompagner ces mutations, de nouvelles normes émergent en matière de respect de l'environnement, de relations aux autres, de mode de gouvernance et de citoyenneté, développant de nouveaux modes de vie et produisant une réglementation à la fois riche et contraignante.*



*Dans ce contexte, fidèle à ses valeurs et à son histoire, l'Association n'a de cesse de vouloir s'orienter résolument vers l'avenir tout en s'adaptant à ces changements. Partageant les mêmes enjeux, elle s'est engagée avec l'ensemble des Associations « Habitat jeunes » des Pays de la Loire dans une démarche qualité depuis 2009. Celle-ci prend un nouvel élan en intégrant la dimension de la gouvernance associative.*

*S'appuyant sur les valeurs de l'éducation populaire et du développement durable, elle entend proposer des réponses innovantes en matière d'Habitat Jeunes sur les territoires de l'Agglomération du Choletais et Mauges Communauté.*

*Aussi, pour redynamiser et clarifier son champ d'action, l'association à réactualiser son projet associatif pour les années 2016-2020.*

*Antoine Chiron Directeur*

## Ancrage & Identité

L'Association «Habitat Jeunes du Choletais », œuvre dans la commune de Cholet depuis plus de 60 ans et depuis 2014 sur le territoire de Mauges Communauté, avec pour mission principale d'accompagner les jeunes dans leur parcours social et professionnel.

Constituée, en 1951, par des militants de l'action catholique ouvrière, sur l'initiative de l'abbé Chêné, il s'agit, à l'époque, d'une pension de famille qui accueille la jeunesse féminine venant travailler sur Cholet.

C'est au début de l'année 1971 que l'Association «Habitat Jeunes du Choletais », en tant que telle, est créée. Elle devient, dès lors, autonome, mixte et laïque. A cette même date, l'Association obtient son adhésion à l'UFJT (Union Nationale des Foyers de Jeunes Travailleurs) devenue depuis UNHAJ (Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes).



Au-delà des missions d'accueil, d'hébergement, d'activités sociales et culturelles, l'Association «Habitat Jeunes du Choletais » développe, dès le début des années 80, des missions autour des problématiques d'emploi, de formation et d'insertion. Face à celles-ci, l'Association met en place des expérimentations diverses et variées allant des stages de préqualification et de qualification, à la structuration d'un réseau d'initiatives pour l'emploi en passant par l'élaboration de formations professionnelles.

Les années 90 et 2000 voient de nouvelles évolutions. Les demandes d'hébergement sont de plus en plus importantes et ces années sont marquées par de nombreux chantiers de réhabilitation et d'extension afin d'offrir une gamme de logements internes élargie. A cette gamme s'ajoute petit à petit des solutions externes avec le développement d'un parc de logements en sous-location.

Ancien foyer de jeunes travailleurs (FJT), devenu résidence Habitat Jeunes, l'Association a su croître en fonction des besoins du bassin choletais et n'a eu de cesse de se développer en fonction des événements majeurs de notre société : de la crise du chômage des jeunes à l'avènement de nouvelles technologies ... Elle s'est adaptée et modernisée, jour après jour, tant dans la rénovation du bâti que dans les activités et

accompagnements proposés afin de répondre de façon toujours plus efficace et cohérente aux besoins des résidents et des adhérents.

C'est dans cette optique de développement et de modernisation que l'Association «Habitat Jeunes du Choletais » a réinterrogé ses axes de développement et a défini en 2011 un nouveau projet associatif pour devenir « Habitat Jeunes du Choletais ».

Depuis, elle a su prendre en compte les besoins du territoire en développant des résidences en milieu rural sur Mauges Communauté ainsi que des permanences d'accueil, d'information et d'orientation (AIO).



## Valeurs & Cœur de métier

**L'Association** a pour objet d'accompagner vers l'autonomie et la prise de responsabilité les jeunes qu'elle accueille, qu'elle informe et qu'elle oriente dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.

En tant qu'Association « Habitat Jeunes », notre mission va au-delà de la simple domiciliation. Habiter un lieu de vie, c'est s'inscrire dans un territoire, développer des relations... La notion « d'habitat » englobe l'ensemble des fonctions et des dimensions de la vie courante qui concourent à une socialisation pleine et entière. Pour ce faire, nous appuyons notre action sur cinq éléments structurants :

➤ **Le logement**

En offrant des solutions adaptées, de la mobilité à l'installation durable :

- l'accueil en Résidences Habitat Jeunes,
- des services facilitant l'accès au logement des jeunes (AIO)



➤ **La restauration**

En proposant des repas à prix modérés, de qualité et cuisinés sur place.

➤ **L'animation collective**

Centrée sur la socialisation des individus.

➤ **L'accompagnement individuel**

Pour amener les résidents vers plus d'autonomie.

➤ **L'ouverture vers l'extérieur**

En tant qu'acteur de développement local sur son territoire.

L'Association met en œuvre et offre tous services susceptibles de contribuer à l'accompagnement vers l'autonomie et la prise de responsabilité de ses résidents. Elle ouvre également certains de ses services à d'autres catégories de population intéressées par ces valeurs.

L'ensemble des prestations proposées s'appuie sur les valeurs de l'éducation populaire<sup>1</sup> et de l'économie sociale et solidaire.

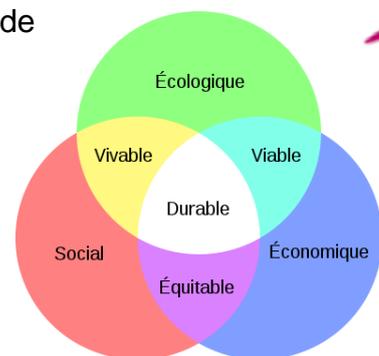
Parmi ces valeurs qui restent à nos yeux fondamentales, nous retenons :

- ❑ **L'émancipation**  
en permettant à chacun de développer son autonomie,
- ❑ **La coopération**  
par la contribution apportée aux actions collectives,
- ❑ **La solidarité**  
par la prise d'initiatives favorisant l'engagement réciproque,
- ❑ **La justice**  
par une affirmation du respect des droits de chacun.

Ces valeurs fondent notre pratique quotidienne et sont partagées par l'ensemble de notre réseau...

Ainsi, la mise en œuvre des engagements de la charte qualité de l'URHAJ des Pays de la Loire se réalise, dans toutes les Associations du réseau, et donc au sein de la nôtre :

- ❑ En affirmant nos principes fondateurs ainsi que les valeurs de l'éducation populaire et de l'économie sociale et solidaire,
- ❑ En valorisant la mixité sociale,
- ❑ Dans une logique de développement et de management durables,
- ❑ Dans le respect de nos obligations contractuelles et de nos champs d'intervention,
- ❑ Par le développement de partenariats de complémentarité,
- ❑ Par une gestion saine et maîtrisée.



*La socialisation par l'habitat s'inscrit dans une démarche d'éducation populaire en faisant de l'apprentissage par l'expérience du « vivre ensemble », entre pairs mais aussi avec des adultes extérieurs à la cellule familiale, un apprentissage de la citoyenneté. Le collectif et la vie collective sont à la base de cette approche, comme éléments structurants, et concernent l'ensemble des jeunes accueillis. Le brassage des publics, la mixité des statuts font de cette approche un vecteur de cohésion sociale.<sup>2</sup>*

<sup>1</sup> « Les valeurs fondamentales qu'elle défend et qui fondent son action sont l'émancipation, la coopération, la solidarité, la justice » - CNAJEP – Assemblée Générale du 15 décembre 2005.

<sup>2</sup> Habitat Jeunes : bien plus qu'un logement... - UNHAJ – octobre 2010

## Défis & Perspectives

Réfléchir à l'avenir, faire face aux défis de demain, c'est se doter d'atouts pour continuer à accompagner efficacement les jeunes qui souhaitent bâtir leur place dans la société, quels que soient leurs parcours, leurs origines et leurs situations sociales et professionnelles. C'est pourquoi, il nous faut réaffirmer les cinq éléments qui structurent notre mission auprès de la jeunesse.

### **Le logement :**

Prestation première, l'accès au logement est la pierre angulaire de notre association.

L'association propose un habitat adapté à travers ses résidences sur la Communauté d'Agglomération du Choletais et Mauges Communauté.

La présence sur les résidences de nos équipes, nous offre une proximité et une légitimité d'intervention dans des domaines divers et variés. En effet, c'est grâce à cette prestation logement, à la croisée de l'individuel et du collectif que la prise d'autonomie et l'accompagnement peuvent débuter.

De fait, pour poursuivre cette action dans les meilleures conditions possibles, il est important de réfléchir et d'agir sur les pistes suivantes :

- ❑ Proposer une gamme de logements « Habitat Jeunes » en adéquation avec le parcours professionnel des jeunes (ex : dispositif de formation en alternance, missions d'intérim ...).
- ❑ Sécuriser le parcours résidentiel notamment pour les publics rencontrant des difficultés en mobilisant l'ensemble des acteurs du territoire et les dispositifs existants.
- ❑ Faire évoluer la qualité de l'habitat, tant collectif que privatif (mobilier, éléments de confort, ambiance...), car ces éléments participent au sentiment global de bien être et d'appartenance.

L'association propose des services complémentaires facilitant l'accès au logement des jeunes sur son territoire d'intervention (le Choletais et les Mauges).

Elle entend poursuivre le développement de ses services par une réflexion partagée avec l'ensemble des acteurs concernés :

- ❑ Développer sur le territoire : l'Accueil, l'Information et l'Orientation des jeunes sur le logement.
- ❑ Proposer des solutions d'accueils complémentaires aux résidences Habitat Jeunes répondant à la diversité des situations des jeunes sur le territoire.

### **La restauration :**



Le service de restauration véhicule des principes liés à l'économie sociale et solidaire : il permet d'appuyer nos démarches autour de la santé, du bien être, du développement durable, de la convivialité et de la solidarité entre les générations. Au-delà du service proposé aux résidents, la restauration s'ouvre également aux adhérents notamment les étudiants dans le cadre d'un agrément obtenu avec le CROUS.

Cette activité de restauration nous permet d'offrir des prestations à coût modéré et maîtrisé. Nous devons poursuivre la mutation de notre offre de restauration pour répondre à l'évolution des modes de consommation.

- ❑ Adapter l'offre de restauration à l'évolution des modes de vie des résidents et des adhérents.

### **L'animation collective :**

C'est :

- Instaurer des moments de partage et de convivialité,
- Donner vie à la résidence,
- Rompre l'isolement,
- Rassembler les jeunes autour d'une même dynamique,
- Leur permettre d'accéder à de nouveaux loisirs sportifs et/ou culturels,
- Mieux connaître son environnement

Ce « vivre ensemble » est une de nos missions essentielles.

Il participe au brassage des publics et à la cohésion sociale.

Néanmoins, cette prestation demande à être sans cesse, nourrie, renouvelée et dynamisée. Il est important de poursuivre notre réflexion sur la façon de faire vivre le collectif aujourd'hui, sur la manière d'amener les résidents vers plus d'activités, d'ouverture afin de leur permettre de s'engager dans la société :

- ❑ Adapter les nouvelles formes de vie collective à l'évolution des modes de vie actuels des jeunes.
- ❑ Encourager la prise de responsabilité des résidents.
- ❑ Développer des animations en lien avec le territoire.

### **L'accompagnement individuel :**

L'accompagnement individualisé est un service essentiel et complémentaire à l'accueil et au logement des résidents.

Il est un véritable levier pour accompagner les jeunes vers l'autonomie, la prise de responsabilité et l'apprentissage de la citoyenneté,

Les processus et les domaines d'intervention de cet accompagnement pourront faire l'objet d'une réadaptation constante et régulière, en fonction des besoins des jeunes et de l'évolution de la législation.

- ❑ Revisiter régulièrement les domaines d'intervention et la procédure d'accompagnement.
- ❑ Adapter l'accompagnement à l'environnement et au public.

### **L'ouverture vers l'extérieur :**

L'une des compétences de base des résidences « Habitat Jeunes » est de réfléchir et proposer des solutions en matière d'habitat sur les territoires qu'elles occupent. Pour cela, elles doivent être ouvertes et créer des liens avec leur environnement.

Depuis plus de 60 ans, l'association intervient sur le territoire de l'Agglomération du Choletais et depuis 2014 sur Mauges Communauté. Elle doit renforcer son partenariat avec les acteurs du territoire :

- ❑ Développer des partenariats avec les acteurs du territoire qui partagent les mêmes valeurs.
- ❑ Bâtir avec les acteurs locaux des projets de développement de service en direction des jeunes.



## Conclusion

Rester fidèle à nos valeurs tout en s'adaptant aux évolutions de notre société c'est assurer notre pérennité et par là même garantir aux générations futures de trouver un soutien dans leur parcours de vie, d'insertion, de formation et d'emploi.



Au-delà des réflexions menées et des solutions engagées à travers notre projet associatif, la mise en œuvre nécessite, pour notre structure, nos salariés et les membres de notre Conseil d'Administration, de les construire, de les évaluer pour les réajuster mais aussi de les valoriser à l'externe.

Savoir communiquer, compétence majeure de notre société actuelle, est également l'un des défis auquel il nous faut faire face pour perdurer et continuer à assurer nos missions pour les décennies à venir ...